

Paris, le 14 décembre 2021

MONSIEUR VALLETOUX, ÇA SUFFIT !

À plusieurs reprises ces derniers mois, Monsieur Frédéric VALLETOUX, Président de la Fédération Hospitalière de France, qui représente les hôpitaux publics, a attaqué la médecine libérale qu'il rend responsable des problèmes de l'hôpital public. Voici maintenant qu'il dépasse les bornes : il suggère d'interdire les vacances aux médecins libéraux pendant la période de fin d'année.

Comment un représentant aussi écouté par le gouvernement peut-il avoir des propositions aussi scandaleuses ?

On voit bien que Monsieur VALLETOUX méconnaît complètement les efforts des médecins libéraux, ce qui est grave pour ce responsable des hôpitaux publics censé tisser des liens avec la ville. Par mauvaise foi ou méconnaissance totale, il semble oublier :

- Que les médecins libéraux sont aujourd'hui épuisés par cette longue guerre où, dès la première vague du Covid en mars 2020, ils sont montés au front non protégés, contrairement aux structures hospitalières publiques. Certains ont lourdement payé leur dénuement : respectons la cinquantaine de médecins libéraux décédés.
- Que pendant la première vague, de nombreuses cliniques ont déprogrammé leurs interventions sur injonction des ARS et n'ont pas reçu un seul patient atteint de COVID ! Ce n'est que dans un deuxième temps, vu les nécessités sanitaires, que la collaboration s'est bien organisée entre les médecins hospitaliers et libéraux, et certainement pas grâce à Monsieur VALLETOUX.
- Que les médecins libéraux ont largement contribué à prendre en charge des patients atteints de COVID pendant toute l'année 2020 et continuent à le faire tout au long de cette année 2021 avec abnégation, sans compter ni leurs heures ni leurs semaines sans jour de congé. Ils prennent en charge de jour comme de nuit, grâce à la permanence des soins ambulatoires (PDSA), tous les patients y compris dans les zones où les services d'urgences hospitaliers ont dû fermer faute de personnel.
- Qu'après avoir largement testé la population, ils se sont engagés dans la vaccination et ont permis la réussite de cette grande campagne vaccinale, qui sans eux n'aurait pas pu se faire.
- Que les établissements de soins privés rencontrent les mêmes difficultés de recrutement que l'hôpital public, car la crise chez les soignants traverse tous les milieux et tous les statuts.
- Que le Ségur de la santé a largement accompagné financièrement les structures hospitalières, oubliant complètement les salariés des médecins libéraux (en particulier ceux des médecins radiologues, anesthésistes, biologistes etc...).
- Que, jour après jour, au quotidien, les médecins libéraux continuent à soigner les patients âgés polypathologiques de plus en plus lourds et souvent réticents à aller à l'hôpital où ils craignent d'être contaminés ou d'attendre de nombreuses heures dans les services des urgences...

La liste est longue, mais pourtant incomplète !

À l'heure de cette terrible pandémie où, tous ensemble, nous devons être au service de la population, les jérémiades et les propositions ubuesques de Monsieur VALLETOUX reviennent à tirer contre son camp. Elles sont scandaleuses et devraient être condamnées par le Ministre de la Santé.

Les médecins libéraux ne rentreront pas dans ce jeu mortifère pour la santé des Français. Ils préfèrent soigner au plus près de la population, tous les jours, y compris les week-ends et les périodes de fêtes, plutôt que d'accuser les autres des problèmes qu'ils rencontrent.

Plutôt que de tenter des diversions détestables et contreproductives, Monsieur VALLETOUX, occupez-vous de l'hôpital public : il en a bien besoin !

Dr Jean-Paul Ortiz - Président
06 07 86 08 83
jp.ortiz@csmf.org

Relations presse : Adrien Chapron
01 43 18 88 17 / com@csmf.org

Suivez toute l'actu de la CSMF : [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [YouTube](#) www.csmf.org

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spécialistes-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.